



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 28 juin 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Yves-Michel DAHOUI.

**Absents :**

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 14 - Personnel communal - Réévaluation de la rémunération d'agents contractuels en contrat à durée indéterminée

**Personnel communal**  
**Réévaluation de la rémunération d'agents contractuels**  
**en contrat à durée indéterminée**

**Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL**

	Date	Avis
Commission n° 2	22/06/2018	Favorable unanime

Un certain nombre d'emplois permanents de la Ville de Besançon sont actuellement pourvus par des agents contractuels qui bénéficient, en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, article 3-3, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, d'un contrat de travail à durée indéterminée.

L'article 1-2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 prévoit que la rémunération des agents employés à durée indéterminée fait l'objet d'une réévaluation au moins tous les trois ans, notamment au vu des résultats des entretiens professionnels ou de l'évolution des fonctions.

Les agents occupant les emplois visés ci-dessous ont vu leur rémunération revalorisée il y a plus de trois ans.

Aussi, au vu de la manière de servir des agents, de l'évaluation individuelle et de l'atteinte de leurs objectifs, il est proposé au Conseil Municipal les évolutions suivantes, les autres éléments de rémunération restant inchangés :

**1. Emploi de chargé de communication (Direction Citadelle Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 373.

Date d'effet : 01/07/2018

**2. Emploi de chef du service réceptif-mécénat-photographie (Direction Citadelle Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 810.

Date d'effet : 01/07/2018

**3. Emploi d'agent technique magasinier (Direction Citadelle Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 370.

Date d'effet : 01/07/2018

**4. Emploi de chef du service marketing (Direction Citadelle Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 929.

Date d'effet : 01/07/2018

**5. Emploi de chargé de réservation (Direction Citadelle - Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 389.

Date d'effet : 01/07/2018

**6. Emploi de chef du secteur accueil des visiteurs (Direction Citadelle Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 502.

Date d'effet : 01/07/2018

**7. Emploi d'agent d'entretien (Direction Citadelle - Patrimoine mondial) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 352.

Date d'effet : 01/07/2018

**8. Emploi de professeur d'enseignement artistique spécialité volume (Institut Supérieur des Beaux-Arts) :**

Rémunération (traitement indiciaire et supplément familial de traitement le cas échéant) sur la base de l'indice brut 583.

Date d'effet : 01/09/2018.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

**- de définir dans les conditions énoncées les rémunérations afférentes aux emplois ci-après qui feront l'objet d'un avenant au contrat des agents concernés :**

- **Emploi de chargé de communication (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi de chef du service réceptif-mécénat-photographie (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi d'agent technique magasinier (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi de chef du service marketing (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi de chargé de réservation (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi de chef du secteur accueil des visiteurs (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi d'agent d'entretien (Direction Citadelle - Patrimoine mondial),**
- **Emploi de professeur d'enseignement artistique spécialité volume (Institut Supérieur des Beaux-Arts)**

**- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Douv  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

Reçu le - 6 JUL. 2018



Contrôle de légalité

*Dard*

Danielle DARD.

